

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal d'Ydes

Vendredi 24 Septembre 2021 à 20h00

Étaient présents : Alain DELAGE, René BERGEAUD, Clotilde JUILLARD, Marc LASSAGNE, Isabelle LAURADOUX, Bernard BOUVELOT, Guy VIGNAL, Patrice MAURIO, Jean-Pierre BARBET, Gisèle TERNAT, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO, Patrick BOS, Marie-France DAMPRUND, Fabienne GARCIA, Céline BOSSARD, Sophie TOURNADRE, Pauline BRETHOMÉ, Christian MAURIO

Était excusé : Rémi TEIL

Pouvoir : Rémi TEIL à Guy VIGNAL

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal séance du 30 Juillet 2021
3. Finances, artisanat, commerce, développement économique, communication
 - Lotissement les Jaquilloux – Construction de deux pavillons – Accord garantie pour le remboursement d'un prêt souscrit par Cantal Habitat
 - Aménagement local à Lagnac pour le Club « Générations Mouvement d'Ydes » - Choix des entreprises
 - Décision Modificative n°5 – Budget Commune
 - Cimetière – annulation acquisition par un particulier d'une place au columbarium
 - Vente d'un rétinographe au profit de la Communauté de Communes Sumène-Artense
 - Echange parcelles à Lagnac
 - Vente de parcelles Rue du Docteur Mareille
4. Administration Générale / Ressources Humaines
 - Personnel Municipal – Modification du tableau des emplois
 - Convention avec la C.C.S.A. pour mutualisation du service informatique / marché public
 - Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire
5. Travaux, Urbanisation, Bâtiments, Voirie, Sécurité et Accessibilité, Affaires Agricoles
 - Système d'assainissement de Ydes-Bourg, Le Pont de Fleurac, Les Quatre Routes, La Gare de Saignes – Maîtrise d'œuvre
 - Point sur les travaux
6. Informations des Adjointes
7. Informations et Questions diverses
8. Informations du Maire

M. le Maire ouvre la séance et fait part à l'Assemblée des excuses de Rémi TEIL et de son pouvoir.

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Mme Pauline BRETHOME, Conseillère Municipale, est désignée pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance**.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 JUILLET 2021 (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

M. le Maire soumet à l'approbation de l'Assemblée le Procès-Verbal de la séance du 30 Juillet 2021, qui **est adopté**.

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

3. FINANCES, ARTISANAT, COMMERCE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNICATION

➤ Lotissement les Jaquilloux – Construction de deux pavillons – Accord garantie pour le remboursement d'un prêt souscrit par Cantal Habitat (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

A l'occasion de la construction de deux pavillons au Lotissement les Jaquilloux par Cantal Habitat, **le Conseil Municipal accorde, à l'unanimité, sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un Prêt** d'un montant total de 298 572 € **souscrit par l'Office Public de l'Habitat Cantal** auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 126820.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ Aménagement local à Lagnac pour le Club « Générations Mouvement d'Ydes » - Choix des entreprises (Rapporteur : M. René BERGEAUD)

Dans le cadre de la mise à disposition d'un local attenant au Service Proximité Seniors, à Lagnac, au profit du Club « Générations Mouvement d'Ydes », des travaux d'aménagement doivent être réalisés et le bâtiment doit être classé « Etablissement Recevant du Public – ERP ».

M. David CHASTAIN, Architecte, a été missionné pour la maîtrise d'œuvre de cette opération et des devis ont été sollicités auprès de diverses entreprises locales.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la réalisation de ces travaux par les entreprises citées ci-dessous, pour un montant total de 53 561.46 € H.T. :

- SARL BOUTIN Sébastien : 16 011.64 € H.T. (gros-œuvre)
- SARL GATINIOL : 3 723.54 € H.T. (menuiseries extérieures)
- Entreprise MARQUET Jacques : 4 401.00 € H.T. (menuiseries intérieures)
- Entreprise ALBESSARD CHASSAGNAT : 18 674.28 € H.T. (isolation/placo/peinture/sols)
- Entreprise VAN DIJK Christian : 10 751.00 € H.T. (plomberie-sanitaires/chauffage/électricité)

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Décision Modificative n°5 – Budget Commune** (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

Considérant qu'il convient de procéder à un besoin d'ajustement des crédits entre divers chapitres de la section sans toutefois modifier l'équilibre général du Budget Assainissement 2021, **le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2 de ce budget comme suit :**

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulé	Montant	Art.	Intitulé	Montant
2188-2011	Autres immobilisations	+2 743.00			
2188-213	Autres immobilisations	+13 210.00			
2313-146	Constructions	+68 900.00			
2313-145	Constructions	+3 288.00			
2313-211	Constructions	+1 890.00			
2313-1465	Constructions	-50 131.00			
2313-1453	Installations, matériel et outillage	-45 000.00			
Total Dépenses		0	Total Recettes		0

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

➤ **Cimetière – Annulation acquisition par un particulier d'une place au columbarium**

(Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la reprise de la case au « Columbarium d'Ydes-Bourg » acheté par Mme Marie-Angèle COLLINOT et qui souhaite annuler cette acquisition. Cette dernière sera remboursée à hauteur de 625 €, prix de la concession.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Vente d'un rétinographe au profit de la Communauté de Communes Sumène-Artense**

(Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Il est rappelé que par délibération en date du 30 juillet 2021, la Commune a cédé à la Communauté de Communes Sumène-Artense (C.C.S.A.) le bâtiment « Pôle Prévention Santé » et le terrain s'y attenant.

La C.C.S.A. se porte acquéreuse du rétinographe acheté par la Commune d'Ydes en janvier 2019.

Le Conseil Municipal accepte de vendre ce matériel à la C.C.S.A. pour le prix de 9 936 € T.T.C.

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

➤ **Echange parcelles à Lagnac** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Annule et remplace pour erreur matériel la délibération prise par le Conseil Municipal le 30 juillet 2021

A la demande de la Commune et afin d'élargir le passage de la benne à ordures et autres camions sur la Rue du Puy de Guéry, à Lagnac, Mme Isabelle MARRONCLE, propriétaire de la parcelle AL 344, accepte de céder 53 m² de surface (AL 345). En échange, la Commune lui cède les parcelles AL 342 (16 m²) et AL 343 (29 m²).

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cet échange de terrains et décide de procéder au déclassement des terrains AL 342 et AL 343 du domaine public de la Commune.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Vente de parcelles Rue du Docteur Mareille** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Le Conseil Municipal approuve la vente des parcelles ZA 194 (726 m²) et ZA 195 (649 m²) sis Rue du Docteur Mareille au profit de M. Dorian VAYSSIER, et décide de procéder au déclassement de ces deux terrains du domaine public de la Commune. Il fixe le tarif de cette cession à 2.50 €/m².

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE / RESSOURCES HUMAINES

➤ **Personnel Municipal – Modification du Tableau des Emplois** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Compte tenu de l'avancement de grade d'un agent communal au poste d'Agent de Maîtrise Principal au 1^{er} septembre 2021, **le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des emplois** en supprimant son ancien poste d'Agent de Maîtrise.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Convention avec la C.C.S.A. pour mutualisation du service informatique / marché public**

(Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Dans le cadre de la mise à disposition du service informatique / marché public par la C.C.S.A., le **Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de mutualisation de ces services** avec cette dernière. La Commune d'Ydes fera appel, en cas de besoin, à cette mutualisation des services.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Liste des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qu'il lui est accordée par délibération du Conseil Municipal n°28-2020 en date du 24 Mai 2020 :

DATE	NUMERO	OBJET
20.08.2021	034-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente de M. Philippe SIMON et Mme Bernadette DURIF au profit de la SCI SIMON – 3 et 5 Place du Bois de Lempre (vente d'un bien avec terrain)
30.08.2021	035-2021	Mission de Maîtrise d'œuvre – David CHASTAIN Architecte – Aménagement du local pour le club du 3 ^{ème} Âge
21.09.2021	036-2021	Demande subvention Fonds Cantal Solidaire 2019-2021 – Aménagement du local pour le club du 3 ^{ème} Âge

5. TRAVAUX, URBANISATION, BÂTIMENTS, VOIRIE, SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ, AFFAIRES AGRICOLES

➤ **Système d'assainissement de Ydes-Bourg, Le Pont de Fleurac, Les Quatre Routes, La Gare de Saignes – Maîtrise d'œuvre** (Rapporteur : M. René BERGEAUD)

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux de réaménagement des réseaux d'assainissement sur les secteurs d'Ydes-Bourg, Le Pont de Fleurac, Les Quatre Routes, La Gare de Saignes, le **Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de confier la maîtrise d'œuvre de cette opération au Cabinet « Impact Conseil »** sis 7 Rue des Ecoliers 23430 CHÂTELUS-LE-MARCHEIX. Le montant de cette maîtrise d'œuvre est fixé à 38 400 € H.T.,

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Point sur les travaux** (Rapporteur : M. René BERGEAUD)

1) Sollicitations diverses liées à la sécurité sur RD

- **RD 15 Trancis**

La mise en place de panneaux radars pédagogiques de part et d'autre de la traversée la plus agglomérée sera effective dès réception de la commande en cours.

- **RD 315 La Gare de Saignes**

Deux panneaux attention enfants ont été mis en place de part et d'autre de la traverse.

- **RD 36 et 136 à Ydes-Bourg**

Le remplacement des panneaux 30km/h par des panneaux clignotants à leds pour améliorer la perception par les usagers sera réalisé prochainement dès réception de la commande.

La mise en place de deux coussins berlinois aux entrées de l'agglomération est prévue avant fin 2021 : un côté La Gare de Saignes et un côté Saignes.

2) Lotissement des Plaines

RD 922 Sollicitation des riverains du Lotissement des plaines.

Le déplacement du panneau d'agglomération côté Mauriac pour sécuriser l'accès au niveau du lotissement est acté. Il est envisagé d'aménager une petite voie d'insertion avant le giratoire, pour rentrer dans le lotissement en venant de Mauriac. La sortie reste inchangée. Une étude APS a été confiée au Cabinet B2B pour le dimensionnement de la voie.

3) Lotissement les Jaquilloux 2^{ème} tranche

- Les travaux réseaux humides (AEP, EU et EP) sont terminés.
- Les gaines Eclairage public et basse tension sont posées.
- La structure de chaussée a été préparée pour la pose des bordures.
- Ces bordures seront posées après le déroulage du réseau gaz, dans l'attente le chantier a été interrompu.
- Le plan de bornage définitif sera réalisé après la pose des coffrets en limite de chaque lot.

4) Débroussaillage de la dérivation de Jouannes

Le débroussaillage a été réalisé deuxième semaine du mois d'août. Cette opération a nécessité la location d'un matériel spécifique compte tenu de la hauteur des talus.

5) Solde du marché de voirie 2020

Des travaux de voiries vont être réalisés prochainement par l'entreprise RMCL. Il s'agit de reprises de voirie au P.A.T qui n'ont pu être réalisées en 2020 :

- sur la Rue Pierre de la Justice entre la fin de l'agglomération et le carrefour de la VC du Fayet
- sur la VC d'Ydes-Bourg entre le carrefour avec la RD 36 et le Régeat

Cette prestation comprend aussi :

- la réfection du parking devant le cimetière d'Ydes-Bourg
- la réfection du parking sur la place de la Gare de Saignes

6) Travaux des Services Techniques

Les Services Techniques ont réalisé :

- Les tâches habituelles d'entretien de la voirie (bouchage des nids de poules, écoulement des eaux, encombrants, etc...)
- Le fleurissement avec le passage du Jury Départemental et Régional (entretien des massifs, des espaces verts, nettoyage et balayage du bourg)
- La pose de deux bancs à proximité de la piste verte
- La remise en état des bancs et des poubelles sur le site des Templiers
- L'ouverture d'un chemin embroussaillé à Lagnac
- L'empierrement du chemin derrière l'église d'Ydes-Bourg

Le débroussaillage mécanique sur les voiries Communales est réalisé à 80%.

Des travaux sur les bâtiments publics :

Rénovation peinture à l'ancienne mairie :

- La salle du rez-de-chaussée qui va être mutualisée avec le GRETA est terminée
- La réfection de deux bureaux (sol et murs) est terminée : 1 pour le GRETA et 1 pour le secours catholique
- Le premier étage est en cours de rénovation pour être proposé à la location.

Des travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif sont en cours pour une maison en construction à la Gare de Saignes et une maison existante à la Gravière, dont le raccordement est défectueux.

7) Rue du Belvédère

Une réunion a été organisée avec les riverains et le Cabinet SAUNAL CROS pour présenter l'avant-projet d'aménagement le vendredi 10 septembre 2021. Sont prévus :

- La mise en séparatif des réseaux humides :
 - Le réseau unitaire existant sera conservé en réseau pluvial
 - Construction d'un réseau d'eaux usées neuf.
- Décaissement et réfection de la structure de chaussée.
- Aménagement d'une zone de retournement pour la benne à ordures.
 - Mise en place d'un garde-corps en périphérie de la zone de retournement
- Aménagement de surface :
 - Pose d'une bordure T2 Haute en protection du trottoir (1 seul trottoir normalisé)
 - Pose d'un caniveau sur le côté opposé pour délimiter le bord de chaussée et la zone de stationnement (en haut de la rue).

Calendrier prévisionnel :

- Fin d'année 2021 : Régularisations foncières / Enquêtes de branchement particulier pour définir les modalités de raccordement privatif / Préparation de l'avant-projet définitif / Consultation des entreprises / Attribution des marchés
- Début d'année 2022 : 1^{er} trimestre (Travaux réseaux) / 2^{ème} trimestre (aménagement de surface et chaussée)

8) Demande d'éclairage public supplémentaire

Nouvelle demande au Fayet : une étude va être sollicitée auprès du SDEC

9) Signalisation horizontale

La réfection du marquage au sol est en cours : Passages piétons / Bandes stop et cédez le passage / Flèches directionnelles / Délimitations des stationnements / Marquage Axial et rives ponctuel sur les zones les plus effacées.

10) Signalisation verticale

Une Commande de signalisation est en cours pour :

- des plaques de rue : Les Chabanes / 1et 3 rue Jean RACINE / Impasse de la SUMENE
- Un panneau lieu-dit : La Barrade
- Un panneau de signalisation directionnelle : 1 et 2 les Chabannes

6. INFORMATIONS DES ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES

- **M. Marc LASSAGNE : Réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)** : mardi 28 septembre 2021 à 20h30 (organisation des festivités de fin d'année à destination des personnes âgées)
- **M. Bernard BOUVELOT** : Forum des Associations (04 septembre 2021 avec 18 associations représentées), Tour Cantal Cadets (18 septembre 2021 avec la participation de 35 coureurs), « Courir à Ydes » de Ydes Athlétisme (19 septembre 2021 avec 110 inscrits), « Faites ou Fête du Tennis » (26 septembre 2021), Thé Dansant du Club « Générations Mouvement d'Ydes » (26 septembre 2021), participation de la Finale Départementale + 55 ans pour Ydes Pétanque (07 octobre 2021), Manœuvre des sapeurs-pompiers au Stade (16 octobre 2021), Randonnée Moto Club Les Phacochères (23 octobre 2021).
« Aux Couleurs du Temps » et le « YAC » ont tenu récemment leur Assemblée Générale avec un nouveau bureau et une nouvelle présidence pour chacune de ces associations.
Bonne performance de l'Entente Sportive Vebret/Ydes pendant la Coupe de France.
Une réunion préparatoire se tiendra prochainement en présence des associations, pour l'organisation du Téléthon des 3 et 4 décembre 2021.
Le Chœur des Volcans a repris ses activités (ancienne salle de l'Harmonie)

- **Mme Isabelle LAURADOUX :**
 - ✓ Samedi 25 septembre 2021 : **Remise des prix du Concours de Fleurissement Communal à Ydes**
 - ✓ Concours régional Villes et Villages Fleuris 2021 : résultats courant novembre 2021
 - ✓ Médiathèque d'Ydes : dans le cadre de la semaine du goût, exposition « le goût de la gourmandise » par la Médiathèque départementale du 07 octobre au 02 novembre 2021
 - ✓ Vendredi 05 novembre 2021 : film documentaire au Cinévox sur le thème du voyage.
- **Mme Clotilde JUILLARD :**
 - ✓ La Municipalité organise du 20 septembre au 15 novembre 2021 un concours photos sur le thème « Regard(s) sur Ydes »
 - ✓ Nouvelle exposition « Naturelle » sur la Piste Verte organisée par la Communauté de Communes Sumène-Artense
- **Mme Céline BOSSARD :**
 - ✓ Elections du CMJ le lundi 18 octobre 2021, et réception du nouveau CMJ le vendredi 22 octobre 2021 en Mairie.
 - ✓ Participation du CMJ au concours photos « Regard(s) sur Ydes » avec remise du prix « jeunes ». Un bon d'achat de 50 € sera offert par l'association « Les K'Ydes ».

7. **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Situation de l'Unité Parkinson d'Ydes :** Mme Pauline BRETHERMÉ informe l'Assemblée que l'Agence Régionale de Santé serait en réflexion concernant le fonctionnement de la structure. Elle indique, par ailleurs, que France Parkinson est très présente au côté du collectif et y apporte son soutien. La stratégie de ce dernier est en attente de réponse de l'ARS sur l'organisation d'une table ronde sollicitée par le collectif. L'enjeu est de constituer un dossier solide, avec l'appui logistique de « Accès Santé Nord Cantal » (A.S.N.C.), en mettant en avant l'avenir de l'Unité Parkinson tel qu'il est perçu par le collectif.
- **Questions diverses de M. Christian MAURIO :**
 - Demande de résidents du Lieu-dit « La Jarrige » concernant des affaissements de voirie : cette demande a bien été prise en compte. Néanmoins, cela fait partie d'une liste de travaux à effectuer et que l'on ne peut satisfaire dans l'immédiat par manque de personnel qualifié au niveau des Services Techniques (maçon).
 - Demande de nettoyage d'un caniveau dans le cimetière d'Ydes-Centre : ce signalement sera transmis aux Services Techniques. Toute observation de ce genre doit être formulée directement auprès du secrétariat de mairie et non pas en séance du Conseil Municipal.
 - Où en est la remise en état de la haie de M. Denis HEZARD, sur la montée du Bois-de-Lempre : le remplacement des arbres est prévu vers la Sainte Catherine. Les Services Techniques se rendront sur place concernant la fissure du mur.
 - Retour et constatation d'une personne voulant avoir un interlocuteur, maire ou adjoints, un samedi matin en mairie, n'a pu avoir satisfaction : M. le Maire tient une permanence en mairie un mercredi sur deux. En dehors de cette permanence, et en semaine, il reçoit les particuliers quand il est disponible ou sur rendez-vous. Enfin, le secrétariat est à la disposition de tous les administrés pour des prises de rendez-vous avec les élus.
 - Désagréments rencontrés par M. et Mme Jean-Pierre ADOUE, au sujet des odeurs extérieures causées par des refoulements dans leurs canalisations : le passage des caméras, qui avait constaté une anomalie dans la rue, va de nouveau être visionné. Par ailleurs, les maisons voisines seront contrôlées pour voir si leurs branchements ont bien été raccordés.
Dans les années à venir, la Municipalité va procéder à un énorme chantier sur la mise en conformité du réseau assainissement d'Ydes-Centre et un diagnostic sera réalisé prochainement.
Enfin, les Services Techniques procéderont au bouchage à l'endroit des pavés manquants devant l'épicerie « La Clef des Champs ». Ce déchaussage de pavés est dû au stationnement des voitures.
 - Concernant la traversée de la Gare de Saignes, où en sont les investigations promises de travaux de ralentissement pour la traversée de ce lieu-dit : Actuellement, deux panneaux « Attention Enfants » ont été posés et un parking sera aménagé. M. le Maire n'a pas la police de circulation sur La Gare de Saignes car ce n'est pas une agglomération. La Municipalité est en attente du retour du Conseil Départemental du Cantal sollicité à cet effet.

8. **INFORMATIONS DU MAIRE**

- **L'entreprise « Menuiseries du Centre »** a offert à la Municipalité une cuisine dans le cadre de l'aménagement du local pour le Club « Générations Mouvement d'Ydes » à Lagnac.
- **Une remise de médailles d'honneur régionale, départementale et communale** se tiendra le samedi 23 octobre 2021 à 18h00 en l'honneur de Messieurs Guy LACAM (30 ans), Bernard BOUVELOT (30 ans), Alain DELAGE (20 ans) et Marc LASSAGNE (20 ans).
- **Les Présidents des commissions communales** doivent programmer leurs réunions pour la préparation budgétaire 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.

Alain DELAGE
Maire d'Ydes